



INTERNET EN MÉDIATHÈQUE

40 mn à 1h20 par jour (40 mn le matin, 40 mn l'après-midi) par adhérent suivant l'usage

Conditions d'accès

- Ils sont accessibles aux heures d'ouverture de la médiathèque sur présentation de la carte de lecteur et sans réservation.
- **L'accès est individuel**, mais peut être collectif pour les groupes sur autorisation préalable des bibliothécaires.
- Les enfants de moins de 10 ans peuvent avoir accès aux postes tous publics s'ils sont accompagnés d'un adulte.
- En cas de difficultés, les bibliothécaires sont à votre disposition pour vous aider.
- L'impression est possible et coûte **0.10 euros** par copie.

Vos engagements

- **L'utilisation des ordinateurs se fera dans le calme** afin de respecter les autres usagers de la médiathèque.
- Utiliser exclusivement les clés USB prêtés par la médiathèque pour l'échange d'informations sur Internet.
- **Facebook interdit**
- Ne pas chercher à modifier la configuration de l'ordinateur, ne pas installer de nouveaux logiciels et utiliser uniquement ceux qui s'y trouvent déjà.
- Ne pas consulter des sites en respect à la législation française notamment ceux à caractère pédophile, pornographique, négationniste ou incitant à la violence et à la haine raciale.
- Ne pas aller sur les messageries instantanées et les « chat » du style Skype.
- Respecter le droit d'auteurs des œuvres consultées (Code de la Propriété Intellectuelle et Dadvsi), c'est-à-dire ne pas les reproduire ni les diffuser sans leur accord et la mention du nom.
- Ne pas enregistrer des données personnelles sur les ordinateurs de la médiathèque.
- Ne pas acheter ou vendre en ligne par le biais de nos ordinateurs, ne pas faire de jeux d'argent, tout accès aux ordinateurs est réservé en priorité à la recherche documentaire.
- Tout problème technique doit être signalé au personnel de la médiathèque.

Si ces engagements ne sont pas respectés, cela entraînera une interdiction temporaire, voire définitive de l'accès aux ordinateurs de la médiathèque.

Prêt des clés USB

La médiathèque vous prête des clés USB pour une durée maximum de **8 jours renouvelable une fois**. Veuillez vous adresser aux bibliothécaires pour l'emprunt.

La clé doit être restituée totalement vide en vue de son formatage. En cas d'oubli, la médiathèque ne saurait être tenue pour responsable de la perte de ces données. Comme tout document, elle doit être rendue en parfait état.